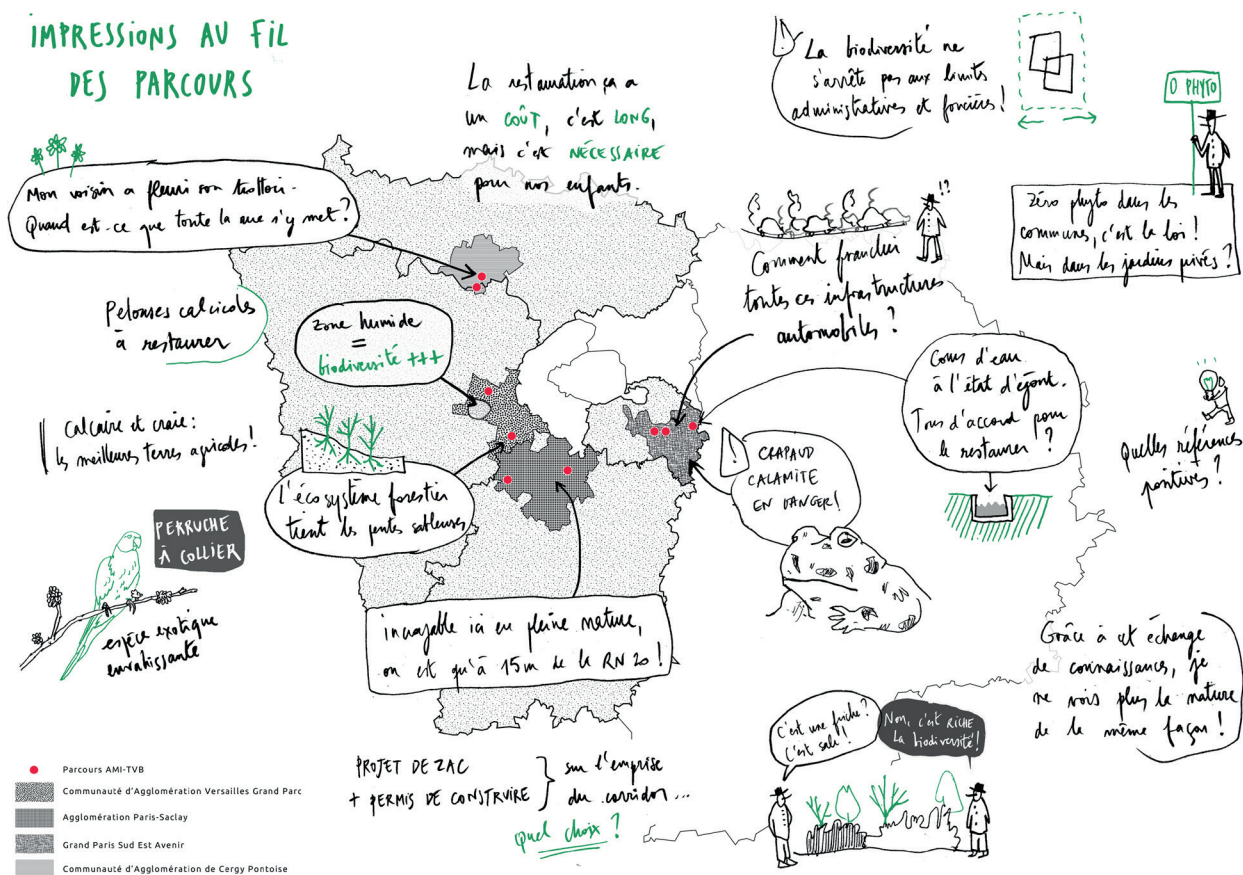


ESPACES NATURELS - CADRE DE VIE

Appel à Manifestation d'Intérêt

Trame verte et bleue : de la planification régionale
à la construction d'une stratégie territoriale.

Dans le cadre de l'AMI lancé par la Fédération nationale des CAUE, l'Union régionale des CAUE Ile-de-France, représentée par l'Essonne, le Val-d'Oise, le Val-de-Marne et les Yvelines, a accompagné quatre territoires volontaires pour tester et questionner in situ les impacts de la trame verte et bleue. Le territoire « candidat » pour le CAUE 91 est celui de la Communauté Paris-Saclay.



Les partenaires du CAUE :

Le point de départ

Afin de positionner les CAUE en médiation entre les documents législatifs et les collectivités, le CAUE 91 a proposé à Natureparif et à la DRIEE d'expérimenter sur le terrain le lien entre projet de territoire et application du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE). Dans ce cadre, le CAUE 91 a mené en 2016 une expérience locale réussie : « La biodiversité comme opportunité

pour vos projets », qui s'est étendue au niveau national. La Fédération Nationale des CAUE a porté un Appel à Manifestation d'Intérêt en partenariat avec Régions de France et le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en direction des Unions Régionales des CAUE. L'UR CAUE IDF a été retenue pour y participer et le CAUE 91 a fait partie du Comité de Pilotage de cet AMI.

L'objectif de l'AMI

L'Union Régionale des CAUE IDF a signé avec la Fédération Nationale des CAUE une convention pour le pilotage et l'accompagnement de l'AMI régional.

Les quatre CAUE investis dans cet AMI se sont engagés à monter des ateliers de terrain avec un territoire propre à leur département « Communauté d'agglomération ». Ces ateliers sont l'occasion de débats avec différents partenaires sur le thème de la biodiversité. Ils seront retranscrits dans des carnets de territoires qui seront des restitutions vivantes des différents échanges. L'ensemble de ces carnets figurera sur une plateforme S'PASS territoire afin de pouvoir les partager avec le plus grand monde.

Le déroulé

Cette démarche réunit les quatre CAUE et leurs équipes, accompagnés de 2 stagiaires mis en commun pour aider à réaliser les carnets de territoires et faire les liens. Une chercheuse sera, quant à elle, en charge de la synthèse. Pour la finalisation, un paysagiste viendra en appui pour unifier les présentations et le graphisme.

Chaque CAUE organise ses visites sur le terrain avec les partenaires institutionnels communs. C'est une démarche qui se construit petit à petit avec les quatre CAUE mais le timing est tendu, car prévu sur une année seulement.

L'historique de la démarche :

- **trois ateliers** ont été réalisés en 2016 par le CAUE 91 dans le cadre de la démarche participative intitulée « La biodiversité comme opportunité pour vos projets ».
- **deux séminaires nationaux** ont eu lieu : en mars 2017 pour le séminaire de lancement à Paris-Saclay, et le 6 février 2018 pour celui de clôture de l'AMI qui s'est tenu à Montpellier, avec pour objectif de tirer les enseignements des actions régionales et envisager la place de la TVB dans les processus d'aménagement des territoires.

Lancé en 2010 par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (ARB îdF) et Plante & Cité, le concours national « Capitale française de la Biodiversité » valorise les actions des collectivités territoriales en faveur de la biodiversité. Dans la poursuite de la dynamique engagée avec cet AMI, les CAUE-IDF ont rejoint, depuis décembre 2018, le Comité des Partenaires dans le collège « Associations et fédérations contribuant à la préservation de l'environnement ».

La biodiversité comme opportunité pour vos projets

Comment appliquer le SRCE à votre territoire ?



Une démarche participative en 3 temps à destination des communes et EPCI

16 février 2016

Atelier d'ouverture

mars 2016

Diagnostic participatif en marchant

3 mai 2016

Atelier de clôture



Cycle d'ateliers dans le cadre de la démarche : « La biodiversité comme opportunité pour vos projets ».

CAUE+

- proposer des ateliers sur le terrain avec des représentants de l'État, de la Région, des collectivités ;
- outils de récolte et de prise de parole inventés sur mesure ;
- des sites particuliers pour chaque CAUE, mais une démarche et des outils communs au niveau de l'Île-de-France ;
- des questions de terrain/une réflexion, mise en perspective régionale ;
- un partenariat avec Perrine Michon, chercheuse à l'École d'urbanisme de Paris, qui a permis de prendre du recul et de synthétiser les enjeux ;
- le réseau CAUE : présentation de la démarche au niveau national.